

controverses et qui n'existait pas. Pour la combustion humaine, comme pour la dent d'or, il aurait d'abord fallu s'assurer de l'exactitude du fait.

En 1850, un procès célèbre, jugé en Allemagne, vint jeter une grande lumière sur cette curieuse question.

Le 13 juin 1847, la comtesse de Gœrlitz fut trouvée morte dans sa chambre, le corps à demi carbonisé. Sous l'empire des idées dont nous venons de faire l'histoire, on attribua pendant longtemps sa fin tragique à une combustion spontanée.

Mais enfin, après trois ans de recherches et d'informations, la justice arrêta un nommé Stauff, domestique de la comtesse, qu'on soupçonnait d'avoir assassiné sa maîtresse et d'avoir cherché à faire disparaître les traces de son crime en brûlant le corps de sa victime. Les premiers savants de l'Allemagne furent appelés à donner leur avis et MM. Bischoff et Liebig réduisirent à néant, devant les assises de Darmstadt, toutes les histoires de combustion humaine spontanée dont nous parlons plus haut.

Après avoir fait remarquer qu'aucun des auteurs qui ont rapporté des faits de combustion humaine spontanée n'en a été témoin oculaire, que les détails ne présentent aucune authenticité, et que le merveilleux seul explique leur succès, M. Liebig combattit de la façon suivante l'imprégnation du corps par l'alcool :

Une substance difficilement combustible ne peut pas, par son association à une autre substance facilement combustible, acquérir les propriétés de celle-ci. On n'arriverait à une combustion importante qu'en éloignant les causes d'incombustibilité, ou bien en augmentant les surfaces de manière à favoriser l'accès et le contact de l'air.

Lorsqu'on imbibé une éponge ou un morceau de papier avec de l'eau-de-vie ou de l'alcool concentré et qu'on l'enflamme, l'éponge ni le papier ne deviennent plus combustibles. L'alcool brûle d'abord et, lorsqu'il est consumé, le papier peut s'enflammer, mais il ne brûlera pas avant que l'alcool soit consumé et ne sera pas plus combustible qu'avant son imbibition; dans des circonstances semblables, l'éponge ne brûle pas. De même lorsqu'on plonge un morceau de viande dans la graisse bouillante, et que celle-ci s'enflamme, elle brûle, mais la viande ne brûle ni ne s'enflamme et ne continue pas de brûler lorsque la graisse est consumée : la graisse n'augmente pas la combustibilité de la viande.

Tout le monde sait qu'une botte de paille brûle facilement; la cause de son inflammabilité est sa légèreté, parce que chaque brin est entouré d'air; mais la paille hachée est moins combustible; on peut même éteindre un grand feu, si l'on jette sur le corps en combustion une quantité suffisante de cette paille pour le couvrir complètement, il cesse alors de brûler parce que la paille hachée intercepte l'accès de l'air. Le coton, si léger et si combustible, brûle avec difficulté lorsqu'il sert de mèche à une lampe; la mèche ne se carbonise et ne brûle que dans les parties en contact avec l'air. Mais on peut rendre du papier et de l'éponge incombustibles en les saturant avec du salpêtre qui, par lui-même, n'est pas une substance combustible.

La proportion d'eau dans les tissus animaux à l'état frais est de 75 pour 100, ce qui rend la combustion difficile, tandis qu'elle est très-facile quand les tissus sont desséchés. Tant que l'eau n'est pas évaporée, le corps combustible ne peut pas brûler, même en supposant un feu intense, et ce n'est que lorsque l'air s'est évaporé que sa température s'élève. Il s'enflamme alors qu'il a atteint sa température de combustion.

Quant à la relation intime de l'abus des boissons alcooliques et des morts par le feu, elle est facile à expliquer.

Un homme privé de raison et de tout sentiment du danger est capable des actes les plus invraisemblables. Il est facile de comprendre qu'un homme dans cet état, se mettant au lit et voulant éteindre sa lumière, met le feu aux rideaux et au lit; qu'il se couche en hiver à côté d'une cheminée pleine de feu, ou bien que, en cherchant son tire-bottes sous son lit, il oublie la lumière dont il s'est servi pour le chercher. Mille suppositions aussi vraisemblables rendent suffisamment compte de l'explosion du feu dans un endroit où se trouvaient de la lumière et un homme, et lorsque cet homme est en état de complète ivresse, le danger augmente en proportion de la diminution de connaissance de celui-ci : on peut le comparer à un enfant qui n'a aucune conscience de l'action du feu.

Quant aux flammes qui s'échappent de la gorge d'hommes vres, jamais personne ne les a vues; c'est toujours un narrateur qui a entendu raconter le fait par un autre narrateur. Du reste, des expériences faites dans ce sens ont prouvé que de l'air à la température du corps humain et saturé de vapeurs alcooliques ne s'enflamme pas et, malgré des conditions aussi favorables, ne peut brûler.

Le jury de Darmstadt, éclairé par les savants rapports de MM. Bischoff et Liebig, et repoussant la possibilité, dans le cas présent, de la combustion spontanée, reconnut Stauff coupable d'assassinat sur la personne de la comtesse de Gœrlitz et l'accusé fut condamné à la réclusion perpétuelle. Plus tard, il avoua son crime et déclara qu'il avait assassiné sa maîtresse et que pour dérouter la justice dans ses recherches il avait rassemblé des copeaux autour du corps de sa victime et y avait mis le feu.

Pour nous résumer, nous dirons qu'il nous semble démontré que les faits de combustion humaine spontanée, dont pas un seul jusqu'aujourd'hui n'a été constaté par l'observation directe de témoins compétents, ont perdu le droit de domicile dans la science, et il est impossible de trouver une théorie qui permette d'admettre la combustion spontanée, malgré l'autorité d'hommes comme Orfila, Dupuytren et Devergie.

Faut-il cependant rejeter absolument la combustion spontanée? Nous pensons, avec M. Tardieu et M. Horteloup, l'auteur d'un récent et remarquable mémoire sur ce sujet à la Société de chirurgie, que ce n'est ni à la théorie, ni à l'expérimentation qu'il faut en appeler, mais à l'observation; et lorsqu'un cas aura réuni toutes les conditions d'authenticité et de certitude nécessaires, alors la combustion humaine spontanée devra prendre rang dans la catégorie, malheureusement toujours trop grande, de faits réels, mais inexplicables.

La santé publique depuis quinze jours ne s'est pas améliorée, il s'en faut de beaucoup. Grâce au détestable état atmosphérique qui règne, les affections des organes respiratoires ont pris une extension peu commune. Les fluxions de poitrine ont fait un grand nombre de victimes, surtout parmi les vieillards et la grippe règne non-seulement à Paris mais dans les départements. Partout la mortalité est fort élevée, même pour la saison. Ajoutons que l'on constate à Paris et en province un assez grand nombre de cas de variole qui commandent la plus grande vigilance.

De tous les renseignements que nous recevons, il résulte que les naissances sont inférieures aux décès et la dépopulation continue sa marche lente et continue.

En Belgique, à Bruxelles, la variole reparait sans donner jusqu'à présent de graves inquiétudes. A Anvers, règnent le croup, la coqueluche et la fièvre typhoïde. A Gand c'est la rougeole.

En Angleterre, à Londres, la mortalité est un peu moins élevée. La coqueluche y règne toujours avec intensité. A Bristol et à Bradford c'est la scarlatine qui domine.

En Allemagne, à Berlin, le croup, la scarlatine et la diarrhée sont les maladies dominantes, ainsi qu'à Munich et à Cologne.

En Autriche, à Vienne, persistance de la variole, de la rougeole et de la scarlatine, mais avec moins d'intensité.

En Italie, à Naples et à Rome, mortalité supérieure à la natalité, avec prédominance du croup, de la diarrhée et des affections des organes respiratoires.

En Espagne, à Madrid, ce sont aussi les affections de la poitrine qui dominent. Le désordre qui règne dans toutes les parties de l'administration ne nous permet pas de donner des renseignements tant soit peu précis sur l'état sanitaire de ce malheureux pays.

On parle de la peste en Mésopotamie. De là l'émoi qui s'est produit en Angleterre à cause des cas qui se sont déclarés dans quelques ports en communication avec la Mésopotamie et la Syrie.

D<sup>r</sup> E. DECAISNE.

## VOYAGE DU PRINCE DE GALLES AUX INDES

LES CHARMEURS DE SERPENTS  
UN COMBAT DE RHINOCÉROS A BARODA

En étudiant les religions des différents peuples, on voit que toutes ont fait du serpent un être à la fois symbolique et religieux, fantastique et réel, inspirant aux uns le respect, aux autres la terreur. C'est le serpent qui, en séduisant la première femme, a damné le genre humain. Ce grand coupable n'est pas seulement un fascinateur au moral, il l'est aussi au physique, et c'est surtout sur l'oiseau que son action magnétique s'exerce d'une manière plus irrésistible. Toutefois, si la nature a donné au serpent la faculté de fasciner les autres animaux, elle a donné à l'homme la faculté de fasciner le serpent.

Les charmeurs de serpents sont peu connus en Europe,

mais on en trouve beaucoup aux Indes. Ils se promènent dans les villes, ayant leur flûte et leur tambour pendus autour du cou et portant une petite caisse dans laquelle sont enroulés des serpents de différentes espèces. Ces bizarres industriels, mahométans convaincus, affirment que s'ils parviennent à dominer ces reptiles, c'est par le secours du Prophète, et que ce phénomène ne peut manquer de contribuer à établir sa religion dans le monde. En conséquence, lorsqu'ils donnent une représentation de leur spectacle, ils nasillent d'abord une prière, puis ils embouchent une flûte de roseau, en entremêlant leurs mélodies d'*Allah-ah* frénétiques. Pendant ce temps, les cobras, excités par la chaleur, par la lumière du soleil et peut-être aussi par la musique, élèvent leur corps verdâtre au-dessus du sol, se dandinant de gauche et de droite, à peu près comme des tiges de plantes que ferait onduler le vent. Ils tendent le cou, dardent leurs petits yeux noirs vers leur maître, et si quelquefois il leur arrive de se précipiter sur lui, ils ne lui font jamais la moindre morsure.

Dans un de nos précédents numéros, nous avons parlé de différents combats d'animaux auxquels le prince de Galles avait assisté pendant son séjour à Baroda. L'une de nos gravures représente un de ces combats ayant pour acteurs deux énormes rhinocéros. Une forte chaîne entrave les pieds de devant des deux lutteurs qui, de cette façon, ne peuvent prendre un trop grand élan, ni se livrer à des attaques trop vigoureuses. Pareils à des duellistes qui croiseraient le fer, les deux combattants croisent leurs cornes, cherchant à parer les attaques de l'adversaire ou à lui porter quelque coup qui puisse le mettre hors de combat. Toutefois, bien que le rhinocéros soit d'une force extraordinaire et d'un naturel stupide, il n'est nullement féroce. Aussi, des hommes armés de piques se tiennent-ils dans l'enceinte afin d'exciter la fureur des combattants ou de les séparer, pour le cas où la lutte menacerait de devenir fatale pour l'un d'eux.

ERNEST HERBAUT.

## COURRIER DU PALAIS

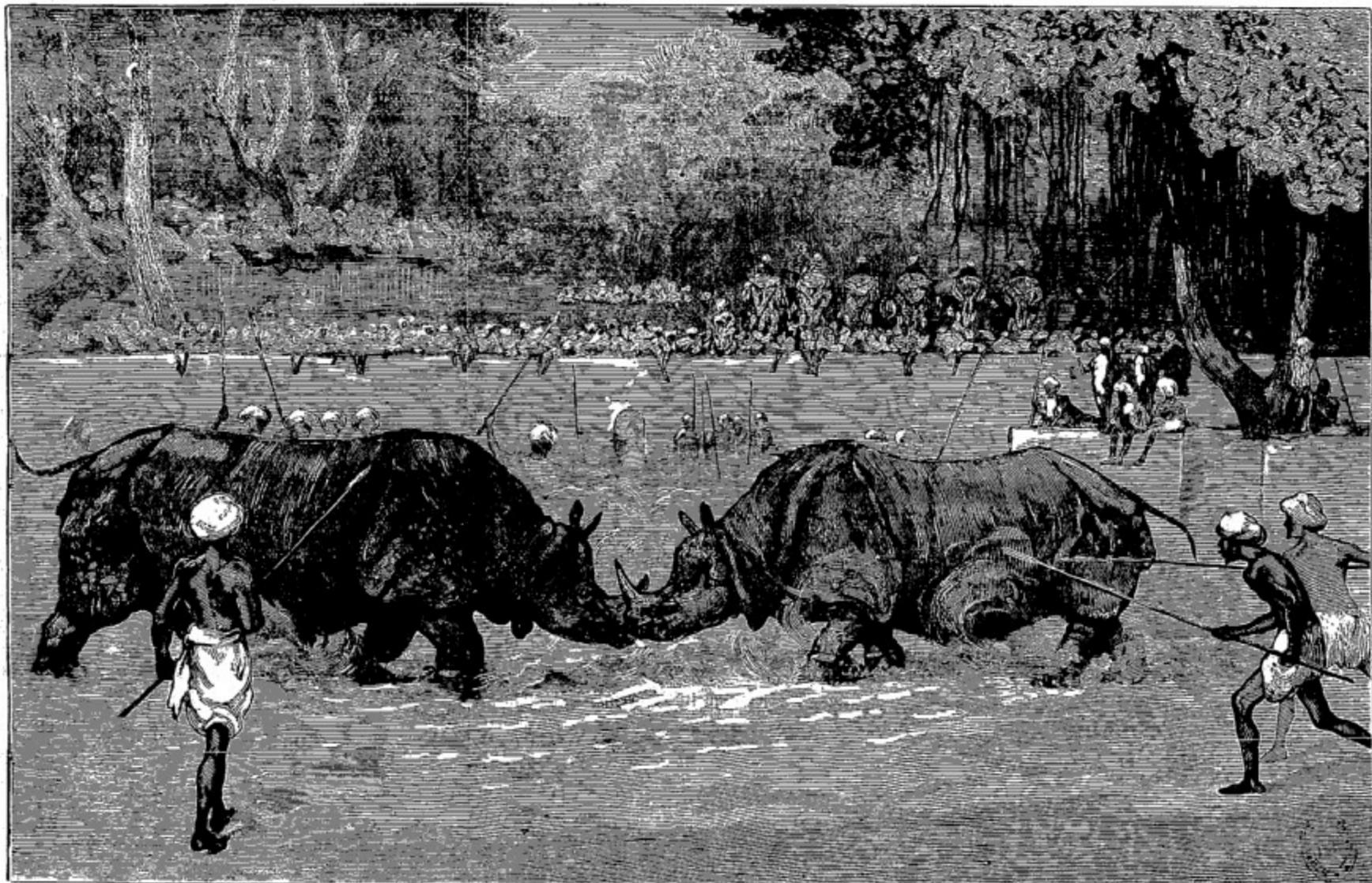
D'une paysanne et d'une maîtresse d'hôtel. — La sibylle du faubourg Saint-Antoine. — Le doyen des étudiants. — Les malheurs d'un horloger. — Encore et toujours l'affaire Bauffremont.

Il est arrivé à une dame, qui paraît très-honorable, une aventure vraiment déplaisante et qui intéresse en vérité tous les honnêtes gens. On a beau se dire que l'on vit de la vie du juste, que l'on n'a aucun méfait sur la conscience; on ne pourra jamais, à ce compte, répondre que l'on ne sera pas traduit en police correctionnelle comme un simple filou. Tel est le cas de M<sup>me</sup> Guiard, maîtresse d'hôtel, rue Saint-Martin. Un jour qu'elle ne pensait pas à mal, elle reçut la visite d'une dame Sallet qui avait été victime d'une escroquerie assez originale. Une paysanne, grande et forte, s'était présentée chez M<sup>me</sup> Sallet, et, mystérieusement, lui avait proposé de prendre en pension un enfant appartenant à la fille d'une grande maison dont il s'agissait de cacher la faute. On offrait beaucoup d'argent et la dame Sallet accepta. Alors la paysanne lui demanda des draps, du linge pour envelopper l'innocente créature. Les draps, le linge furent donnés sans méfiance. La paysanne emporta le tout... et ne reparut plus.

Vous devinez l'émotion qu'éprouva M<sup>me</sup> Sallet. Elle courut après son linge, après sa paysanne, et elle apprit que ladite villageoise avait fait plus d'une autre dupe dans son quartier à l'aide des mêmes manœuvres. C'était une consolation insuffisante, et M<sup>me</sup> Sallet cherchait toujours quand on vint lui dire que sa voleuse avait essayé de vendre le linge volé à une brocanteuse, et qu'elle avait donné son adresse rue Saint-Martin, à l'*Hôtel des trois Mousquetaires*, l'hôtel tenu par M<sup>me</sup> Guiard. M<sup>me</sup> Sallet y courut et c'est ainsi qu'elle eut l'occasion de se trouver en présence de M<sup>me</sup> Guiard. Alors, ô surprise! M<sup>me</sup> Sallet, ayant jeté les yeux sur la maîtresse d'hôtel, pousse un cri : « Mais ma paysanne, ma voleuse, c'est vous! — Moi! s'écrie M<sup>me</sup> Guiard, désagréablement impressionnée, comme on le pense bien. — Vous! — Vous faites erreur. — Mais non! — Mais si! — Mais, madame, cela va-t-il finir, vous m'impatientez! — Ah! c'est comme cela! eh bien, nous allons voir. » Et voilà le commissaire saisi de la chose.

Voilà toutes les victimes de la paysanne convoquées à venir la reconnaître en la personne de cette pauvre M<sup>me</sup> Guiard.

C'est ici que l'imbroglie se complique furieusement. Les uns reconnaissent « positivement » M<sup>me</sup> Guiard, les autres déclarent qu'il n'y a jamais rien eu de commun entre elle et la voleuse recherchée. — Elle était bien plus grande, bien plus



VOYAGE DE S. A. R. LE PRINCE DE GALLES AUX INDES. — UN COMBAT DE RHINOCÉROS A BARODA. — Voir page 167.



LES CHARMEURS DE SERPENTS DANS L'INDE. — Voir page 167.